

Client  Prospect

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR CREDIT AMENAGEUR			
1. PRESENTATION D L'AMENAGEUR	OUI	NON	OBSERVATION
Demande du client signée précisant les conditions de financement (montant, durée, taux, garanties...)			
Fiche de consentement BIC			A fournir par BHCI
Rapport de solvabilité BIC			A fournir par BHCI
Présentation de la société mettant en évidence la forme juridique, l'objet social (statuts et RCCM)			
Références techniques (travaux déjà réalisés + les ABE) ;			
Organisation de la société (moyens techniques et humains)			
Pour les entreprises soumises à l'obligation de certification des CAC : Les états financiers certifiés des trois dernières années + rapport CAC ( <i>Total bilan &gt;125 M, CA &gt;250 M, Effectif permanent &gt;50 personnes</i> )			
Pour les entreprises non éligibles aux CAC, fournir les états financiers des trois dernières années avec l'attestation de visa de l'Expert-Comptable ou CGA			
Le dépouillement des états financiers			A fournir par BHCI
Situation des engagements bancaires			
Production des relevés des trois derniers mois			
<b>2. PRÉSENTATION DU PROJET</b>			
Un titre de propriété (certificat de propriété, ACD ou CMPF)			
Avis de servitude			
Un état foncier de moins d'un mois			
Un agrément Aménageur foncier			
Validation du plan de morcellement par le MCLU			
Un budget du projet détaillé mettant en évidence l'apport du promoteur (Travaux réalisés, coût du terrain au prix d'achat)			
Un plan de financement			
Une copie de l'acte de vente de la parcelle assiette du projet			
Un compte d'exploitation du projet			
Un plan de trésorerie mettant en évidence les flux de trésorerie sur la durée du projet			
Un planning d'exécution des travaux et de décaissement par tranche de l'opération.			
Les caractéristiques techniques des lots (Types, superficie, prix de vente)			
Reçu de dépôt des actes de morcellement (Justificatif de la création des TF individuels)			
Les divers plans :			
- Plan de masse,			
- Les plans côtés du projet			

## Check-list crédit aménageur

- Plan VRD			
- L'extrait topographique du terrain			
Un devis quantitatif et estimatif (DQE) des VRD			
Les intervenants, leurs contrats et leurs références techniques (travaux réalisés et Attestation de bonne exécution)			
Une fiche synthétique de commercialisation [mettant en évidence les montants encaissés, restants à encaisser, les contrats de réservation, les modes de règlement (tempérament, crédit bancaires, comptant)			
Les garanties proposées			

*NB : La liste n'est pas exhaustive, la banque peut à tout moment se réserver le droit de vous exiger des documents complémentaires.*

**Tél : (225) 20 25 39 39 / Cel : 07 58 08 85 56 /SITE : [www.bhci.ci](http://www.bhci.ci)**